



Dijon, le 24 mars 2023,

Manifestation interdite à Dijon : la répression se durcit

Nos quatre organisations syndicales viennent de découvrir l'interdiction de la manifestation prise par la Préfecture de Côte d'Or ce jour, concernant la manifestation qui devait se dérouler samedi 25 mars à 15h, place de la République à Dijon.

Le délai très court ne permet pas à nos organisations de saisir un référé-liberté auprès du Tribunal Administratif. Nous notons que la Préfecture oblige à réaliser des déclarations de manifestations pour finalement ensuite les interdire plus facilement. Ce processus est scandaleux.

Cette interdiction apparaît comme un énième signe d'un pouvoir aux abois qui ne doit que renforcer notre opposition à ce contre-projet pour détruire nos acquis sociaux et notre retraite !

Face aux menaces brandies de sanctions financières lourdes pour les participant.e.s et à une répression policière accrue, nos quatre organisations font le choix de ne pas mettre les personnes en danger en annulant la manifestation au titre de nos organisations.

Les leaders syndicaux de nos quatre organisations se présenteront quand même demain, samedi 25 mars, à partir de 15h, place de la République à Dijon pour informer les personnes n'ayant pas l'information de l'annulation et tenir une conférence de presse.

Enfin, nos quatre organisations appellent à participer massivement à la grève et aux manifestations du mardi 28 mars pour montrer au gouvernement la force de la rue ! A Dijon, le rendez-vous est fixé à 14h, place de la Libération ce mardi 28 mars.

Nous allons gagner, le projet sera retiré !